SES · TERMINALE / COURS

Comment expliquer les crises financières et réguler le système financier ?

Astrolab Cours · astrolabcours.fr

01 Le problème

Le 15 septembre 2008, la banque américaine Lehman Brothers fait faillite. En quelques semaines, les bourses s'effondrent, le crédit se bloque, des usines ferment dans le monde entier, et le chômage grimpe. Comment des prêts immobiliers à des ménages américains modestes ont-ils pu provoquer la plus grave crise mondiale depuis 1929 ?

01 Ce que tu vas comprendre

Ce chapitre explique comment naissent les bulles financières, comment elles éclatent, et comment la crise se propage aux banques puis à toute l'économie. Il présente ensuite les outils pour réguler le système financier.

01 L'idée : le château de cartes

Le système financier ressemble à un **château de cartes**. Chaque carte s'appuie sur les autres : les banques se prêtent entre elles, détiennent les mêmes titres, dépendent de la confiance de leurs clients. Tant que tout tient, l'édifice monte haut. Mais si une carte tombe, les autres suivent.

01 Les mots du sujet

- **Bulle spéculative** : hausse du prix d'un actif bien au-delà de sa valeur fondamentale, alimentée par l'espoir de revendre plus cher.
- **Krach** : effondrement brutal du prix des actifs.
- **Panique bancaire** : les déposants, craignant une faillite, retirent tous en même temps leur argent.
- **Effet de levier** : utiliser l'endettement pour acheter plus d'actifs qu'avec ses seuls fonds propres.
- **Prêteur en dernier ressort** : la banque centrale, qui prête aux banques quand plus personne ne veut le faire.

1. La formation des bulles

- **Le mimétisme** : quand les prix montent, chacun achète parce que les autres achètent. L'économiste **Keynes** comparait la bourse à un concours de beauté où l'on ne vote pas pour le plus beau visage, mais pour celui que les autres choisiront.
- **Les prophéties autoréalisatrices** : si tous croient que les prix vont monter, ils achètent, et les prix montent.

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/ses/terminale/crises-financieres/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits

- **Le crédit facile** : des taux bas et des prêts accordés trop facilement alimentent les achats.
- **L'effet de levier** : on emprunte pour acheter, ce qui multiplie les gains tant que les prix montent, et les pertes quand ils baissent.

2. Deux grandes crises

1929 : la bourse de New York connaît une forte hausse, alimentée par des achats à crédit. Le 24 octobre 1929, le « jeudi noir », le krach commence. Les faillites bancaires se multiplient, le crédit s'effondre, la production chute. Aux États-Unis, le chômage atteint environ un quart des actifs en 1933.

2008 : des banques américaines accordent des **crédits immobiliers** à des ménages peu solvables (les *subprimes*), en comptant sur la hausse des prix des maisons. Ces crédits sont transformés en titres financiers et vendus dans le monde entier (la **titrisation**). Quand les prix immobiliers baissent, les ménages ne remboursent plus, les titres perdent leur valeur, et personne ne sait quelles banques en détiennent. La confiance disparaît, les banques cessent de se prêter entre elles.

3. De la finance à l'économie réelle

- **Les faillites bancaires** : une banque qui fait faillite entraîne ses créanciers, souvent d'autres banques. C'est la **contagion**.
- **Le resserrement du crédit** : les banques fragilisées prêtent moins. Les entreprises investissent moins, les ménages achètent moins.
- **L'effet de richesse** : la baisse de la valeur des actions et des logements appauvrit les ménages, qui consomment moins.
- **La baisse de la demande** entraîne une baisse de la production et une hausse du chômage.

4. Réguler le système financier

Parce que la faillite d'une banque touche toute l'économie, les banques sont soumises à des règles particulières.

- **La supervision bancaire** : en zone euro, depuis 2014, la BCE surveille directement les grandes banques.
- **Les ratios de fonds propres** : les accords de Bâle imposent aux banques de garder des fonds propres proportionnels à leurs risques. Ils ont été renforcés après 2008 (Bâle III).
- **La garantie des dépôts** : en Europe, les dépôts sont garantis jusqu'à 100 000 € par client et par banque. Cela évite les paniques bancaires.
- **Le prêteur en dernier ressort** : la banque centrale fournit des liquidités aux banques en difficulté pour éviter une réaction en chaîne.

Le risque de ces protections est l'**aléa moral** : une banque trop grande pour faire faillite (*too big to fail*) peut être tentée de prendre plus de risques, sachant qu'elle sera sauvée.

Exemple guidé

Une banque détient 100 milliards d'euros d'actifs (prêts, titres). Elle les finance avec 96 milliards de dettes (dépôts, emprunts) et 4 milliards de fonds propres.

1. **Effet de levier** : 100 / 4 = 25. Chaque euro de fonds propres soutient 25 euros d'actifs.
2. **Si ses actifs perdent 2 %** : perte de 2 milliards, la moitié de ses fonds propres disparaît.

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/ses/terminale/crises-financieres/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits

3. **Si ses actifs perdent 4 %** : perte de 4 milliards, les fonds propres sont à zéro. La banque est en faillite.
4. **Avec 10 milliards de fonds propres** (levier de 10), une perte de 4 % laisserait 6 milliards : la banque survivrait.
5. **Conclusion** : imposer plus de fonds propres rend les banques plus solides face aux chocs. C'est le sens des règles de Bâle III.

Les pièges

- Croire que les bulles s'expliquent uniquement par l'irrationalité : chacun peut avoir intérêt à acheter tant que les prix montent.
- Oublier la transmission à l'économie réelle par le crédit et la demande.
- Croire que la garantie des dépôts est sans contrepartie : elle peut encourager la prise de risque.
- Confondre la crise de 1929 (bourse, faillites en chaîne) et celle de 2008 (immobilier, titrisation), qui ont des points communs mais des origines différentes.

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/ses/terminale/crises-financieres/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits